



ICI FONTAINE

N° 47

Juin 2023



Le mot du Maire

Chers Fontenoises et Fontenois,

Au moment où j'écris ces quelques mots nous sommes déjà à mi-mandat ! Durant ces 3 années, notre équipe aura été particulièrement active et aura réalisé ou mis en chantier une bonne partie de son programme.

Avec les premiers jours de l'été, nous constatons que la nature renaît mais il faut que nous restions tous raisonnables quant à l'utilisation de notre eau dont le manque devient une problématique récurrente.

Les beaux jours reviennent à nous réunir au cours d'évènements festifs et conviviaux. Ne manquez pas cet été les Apéros d'Henry, la « Rue aux enfants » et le tournoi de Homeball !

Je tenais à vous informer qu'à partir du mois de juillet, l'équipe municipale a le grand plaisir d'accueillir deux jeunes Fontenois, Mlle Rose Pelloquin et M. Maël Roncier-Lemée, actuellement dans une démarche de S.N.U (Service National Universel). Ils ont décidé d'effectuer leur 84 h de mission d'intérêt général au sein de la mairie et d'accompagner les conseillers dans des tâches multiples et variées pendant 1 an.



Je vous souhaite à toutes et à tous de passer de très bonnes vacances !
Bonne lecture !

Avec tout mon dévouement,
Cyrille Rosello De Moliner

Le saviez-vous ?



La petite rivière, la Mue, qui traverse le village de Fontaine-Henry et le hameau de Moulineaux, prend sa source à Cheux. Elle coule à peu près du sud au nord, et se jette dans la Seulles, à Reviers, après un parcours de 21,8 kilomètres environ.

A Thaon, elle reçoit deux ruisseaux importants : le Vey et le Chiromme.

Dans le parcours de Fontaine-Henry, le vallon est étroit et profond. Le côté Est est taillé dans la grande oolithe (calcaire formé de grain sphérique), on y voit quelques carrières dont la pierre d'un blanc un peu jaunâtre, à grain assez grossier, d'une qualité et d'une dureté médiocres, est sujette à se déliter sous les influences atmosphériques. Le côté droit est formé d'un dépôt diluvien contenant des fossiles très remarquables.

La vallée de la Mue est une vallée d'érosion ; elle a dû être creusée par un grand courant d'eau allant du sud au nord. Deux parties du vallon vers Thaon et vers Reviers, sont plus étendues. Le phénomène s'explique par les coudes que fait la masse oolithique. Ces coudes ont occasionné des remous qui élargissaient naturellement la surface submergée.

Dans ce numéro :

| | |
|------------------------------|---|
| Le mot du Maire | 1 |
| Le saviez-vous ? | 1 |
| Evènements communaux et CCAS | 2 |
| L'actualité communale | 3 |
| Les commissions | 3 |
| Le carnet fontenois | 4 |
| Info diverses | 4 |

L'AGENDA

21 juillet – 14h à 18h

La Rue aux Enfants
Rue du Clos Cassis
(Mairie et STM)



30 août – dès 14h

Tournoi de Homeball
Terrain d'évolution
(Mairie)

30 septembre

Repas des Aînés
Restaurant
(CCAS)

Centre Communal d'Action Social



Le samedi 11 mars, les membres du CCAS ont eu le plaisir d'inviter les aînés du village à la projection du film « Joyeuse retraite 2 » au cinéma de la Gare à Courseulles-Sur-Mer.

Ensuite, tous se sont réunis à la salle plurivalente pour un goûter convivial et la traditionnelle distribution de chocolats.

Evènements communaux

Cérémonie - Un 8 mai humide et solennel



Un 8 mai humide. En deux temps comme il se doit. Tout d'abord au monument canadien avec un hymne national chanté avec plus de bonne volonté que d'assurance, puis au monument aux morts de la commune de Fontaine-Henry, où notre Maire Cyrille Rosello de Moliner a lu le discours commun de M. Sébastien Lecornu, ministre des Armées et de Mme Patricia Miralles, secrétaire d'état aux Anciens combattants et à la Mémoire.

On devait en particulier y remarquer d'une part l'évocation de l'odyssée de la 2^e Division Blindée du Général Leclerc, de la Normandie à Paris puis Strasbourg, et d'autre part le retour des prisonniers... nos prisonniers ! Plus d'une famille de Fontaine-Henry a gardé en mémoire cet épisode auquel est associée « la bonne vierge de Thaon » dont le vrai nom est Notre Dame de Fontaine-Henry.

Malgré le crachin normand, la Marseillaise a conservé toute sa vigueur martiale.

Quant aux enfants de Fontaine-Henry, ils ont activement participé aux deux étapes de cette célébration, par les dépôts de gerbes et par la récitation à voix alternées du célèbre poème de Paul Éluard, « Liberté ».



La fête des voisins



La météo n'a pas eu raison de l'envie des Fontenois de se réunir une fois de plus pour la Fête des voisins.

Certains se sont mis à l'abri. Ils se sont réfugiés à la ferme du château, à la salle des associations, à l'ancienne église de Moulineaux ou encore chez leur voisin directement.

D'autres ont été plus courageux et ont bravé le vent comme au lotissement des Fours à chaux. Tous ont partagé un moment de convivialité autour d'un repas, d'un verre. Certains ont même dansé jusque tard dans la nuit !



La cérémonie du 6 Juin – cimetière de Bénvy Sur Mer-Reviers



En présence des personnalités canadiennes et françaises, Monsieur Le Maire, Cyrille Rosello de Moliner, a déposé une gerbe au monument du souvenir.

Un vin d'honneur a clôturé cette cérémonie.

Le Home Ball

Le Home Ball va bientôt être installé sur le terrain d'évolution pour tout l'été !

Chacun pourra librement venir faire des parties de ballon, au pied ou à la main. Afin que ce matériel puisse perdurer, nous demandons aux petits comme aux grands de prendre soin de ce terrain de jeu. Il est interdit de le déplacer, de se jeter sur les filets, de grimper aux filets, de découper les filets....

Un tournoi de Home-ball sera organisé le mercredi 30 août sur le terrain d'évolution.



Le Conseil Municipal

Séance du mardi 4 avril 2023 :

Approbation des comptes administratifs 2022 ; approbation des comptes de gestion 2022 ; affectation des résultats 2022 ; vote du budget primitif 2023 ; fixation des taux d'imposition 2023 ; attribution de subventions 2023 ; indemnité pour frais de gardiennage de l'église ; renouvellement des foyers d'éclairage public de plus de 30 ans – Le Bourg / Moulineaux et Route des Marais ; classement dans le domaine public de la rue des Fours à Chaux ; informations et questions diverses.

Séance du mardi 16 mai 2023 :

Approbation du dernier compte-rendu ; demande de subvention exceptionnelle de l'APE ; délibération prolongeant le délai de reprise des sépultures sans concession ; effacement de réseaux Route des Marais et Hameau de Moulineaux ; attribution d'une numérotation pour une exploitation agricole ; informations et questions diverses.

Prochain Conseil Municipal : le lundi 3 juillet 2023 à 19h

Réunion de CCAS du jeudi 6 avril 2023 :

Approbation du compte administratif 2022 ; approbation du compte de gestion 2022 ; affectation du résultat 2022 ; vote du Budget primitif 2023 ; attribution de subventions 2023 ; repas des Aînés – date et choix du restaurant ; informations et questions diverses.

Prochaine réunion du CCAS : pas de date

Commission vie scolaire et enfance

C'est avec une vive émotion que nous vous annonçons le départ en retraite de Mme Nicolle, directrice du R.P.I. Fontaine-Henry / Reviers, après 31 années de bons et loyaux services auprès de nos enfants. Un repos bien mérité !

Commission Travaux et Environnement

Travaux d'enfouissement des réseaux de distribution électrique, d'éclairage et de télécommunications route des Marais



Décidés en début de mandature, ces travaux ont débuté le 12 juin dernier. Ils contribuent à l'embellissement de notre village, mais permettent aussi de mettre en sécurité les réseaux dans un secteur où la végétation est importante (plus de risques de coupures d'électricité et d'internet lors de tempêtes ou de travaux d'élague).

Cela représente un investissement de 130 000 € TTC, subventionné à hauteur de 54 % par le SDEC ÉNERGIE (Syndicat Départemental d'Energies du Calvados). La part restant à charge de la commune est de 60 000 € TTC.

Les travaux sont programmés jusqu'au 12 septembre. Nous comptons sur votre compréhension pour la gêne occasionnée.

Aire de jeux pour enfants du terrain d'évolution



Une aire de jeux pour les enfants de 2 à 10 ans composée de 3 structures avec sol souple sécurisé est installée sur le terrain d'évolution, au centre de notre village.

Les travaux de terrassement et de mise en place d'une dalle béton ont été réalisés grâce à la mobilisation de membres du conseil municipal et d'habitants. Cela a permis de limiter le coût de cet investissement à 18 000 € TTC.

Lotissement des Senteurs (rue des Vergers)

Les travaux de voirie interne du lotissement et une voie de mobilité douce le long de la route départementale ont été réalisés. L'aménagement des espaces verts est prévu au mois de septembre.



Piégeage des ragondins

Le conseil municipal a décidé d'acquérir 4 pièges à rongeurs pour les mettre à disposition de M. Romuald Lamare, piégeur agréé sur le territoire de Seules Terre et Mer, afin de lutter efficacement contre le ragondin.

En effet, ce rongeur, qui peut mesurer jusqu'à un mètre, est une espèce invasive qui se reproduit deux à trois fois par an avec des portées allant de trois à neuf petits. Il représente une nuisance pour l'écoulement des eaux et l'agriculture. Il creuse des terriers dans les berges. Les cultures de maïs sont également touchées. Le ragondin peut être également dangereux pour l'homme car il peut être porteur de la leptospirose, une maladie potentiellement mortelle pour l'homme. La seule solution pour le contrôler est le piégeage car il n'a pas de prédateur.

Mairie de Fontaine-Henry
5 rue de Scoriton 14610 FONTAINE-HENRY



Directeur de publication: Cyrille ROSELLO de MOLINER

Téléphone : 02 31 80 34 49
Messagerie : mairie.fontaine-henry@wanadoo.fr
Site internet : www.fontaine-henry
Ouverture au public les lundi et jeudi de 17h à 19h

Le carnet fontenois

- ✿ **Naissances** ✿ GRANDIN Anne née le 18 mars 2023
 KIAWA Kezia né le 1^{er} avril 2023
 DECOSTER Samuel né le 23 mai 2023
 HERMAN Paul né le 2 juin 2023
 POULY GUENIOT Hugo né le 3 juin 2023
 BOUAZIZ Noé né le 6 juin 2023
 FRIGOUT Ninon née le 16 juin 2023
- ✿ **Mariage** ✿ BOUAZIZ Florian et DENAIS Elise le 25 mars 2023
 LANDREAU Sonia et MOULIN Mélissa le 27 mai 2023
- ✿ **Pacs** ✿ GOUBERT Sébastien et FRUSQUE Charlène le 3 mars 2023
 FRIGOUT Sylvain et GILLETTE Sabrina le 27 mars 2023
- ✿ **Décès** ✿ Suite à une erreur publiée sur le bulletin ICI FONTAINE n° 46, nous vous informons du décès de Mme Marie-Rose PATRY épouse SOREL, survenu le 8 janvier 2023

Infos diverses

Une décision difficile

Le conseil municipal opte pour une année sans fleurs en raison de la sécheresse liée au réchauffement climatique. Fleurir le village nécessite une quantité importante d'eau, tant pour l'arrosage des jardinières que pour l'entretien des espaces verts. En ne fleurissant pas le village cette année, le conseil municipal a voulu envoyer un message fort quant à l'importance de la préservation de nos ressources en eau. Il s'agit d'une décision responsable visant à sensibiliser chacun d'entre nous à faire face aux défis du changement climatique.

Coup de pouce sport nature

Le Département du Calvados relance son offre pour favoriser l'accès des jeunes aux sports de nature. De quoi profiter pleinement tout l'été de nombreuses activités encadrées, qu'elles soient terrestres, nautiques, aériennes ou équestres !

Ce dispositif destiné aux **11-15 ans** prend la forme d'un bon de **30 €** (sans condition de revenu) à présenter dans les structures partenaires (bases nautiques, bases de nature, centres équestres, clubs dédiés...).

En pratique... rien de plus simple ! La demande est à effectuer en ligne jusqu'au 15 septembre 2023 dans la limite de l'enveloppe disponible. Flashez le QR code.



Nos poubelles



Nous tenons à vous informer de l'importance de rentrer vos poubelles entre chaque passage de collecte (calendrier disponible sur le site internet de la Mairie). Cela contribue à maintenir la propreté et l'esthétique de notre village, tout en évitant les problèmes liés aux déchets. Nous vous encourageons donc à adopter cette pratique dès que possible. Si vous avez des contraintes d'espace ou d'autres problèmes, veuillez contacter la Mairie pour trouver des solutions adaptées.

En travaillant ensemble, nous pouvons maintenir un environnement propre et agréable dans notre village. Nous vous remercions de votre coopération et de votre contribution à cette cause.

Entretien des pieds de mur et de la taille des haies

Nous souhaitons vous rappeler l'importance de l'entretien des pieds de mur et de la taille des haies. Ces actions simples contribuent à préserver la beauté de notre village et à favoriser la sécurité et la qualité de vie des Fontenois. Veillez donc à nettoyer régulièrement les pieds de mur en retirant les mauvaises herbes et à tailler vos haies. (Rappel hauteur maximum autorisées : 2 mètres).

En prenant soin de ces aspects, nous contribuons tous à maintenir notre village propre, sûr et esthétiquement plaisant. Cela crée un environnement agréable pour tous les habitants et visiteurs. Ensemble, nous pouvons préserver la beauté naturelle de notre village et montrer notre engagement envers la préservation de notre cadre de vie.